

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 42 (1916)
Heft: 21

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La Section enregistre avec regret les démissions de MM. JOST, architecte, RYCHNER et VAUTIER, ingénieurs. La S. I. A. considère d'office comme démissionnaires MM. MOACHON, à Lausanne, STEINLEN, à Montreux et PORTA, à Constantinople.

Conférences S. I. A. — Le Secrétariat central ayant offert des conférences, la Section vaudoise accepte sous réserve de personnalités parlant français et de communications agréées par elle. Quelques membres préféreraient appeler les conférenciers immédiatement, mais il résulte de la discussion que les efforts du Comité vaudois se heurtent à de grandes difficultés dans ce moment et que le concours de nouvelles forces apparaît comme fort à désirer.

Assemblée des délégués, à Neuchâtel, le 11 novembre. — La Section désigne MM. BUTTICAZ, CHAPUIS, DEVELEY, DE BLONAY, FLESCH, VERREY et VILLARS pour participer à cette réunion. L'ordre du jour prévoit, entr'autres, rapport et propositions concernant la motion de la Section vaudoise relative à une collaboration plus active des différentes sections avec le Comité central, ainsi que des propositions en faveur des plus anciens membres (vétérans) et en vue de favoriser les candidatures à la S. I. A.

Maison vaudoise. — Cette entreprise doit se décider prochainement dans un sens ou dans l'autre. Le groupe vaudois, formé sous les auspices de M. P. ROSSET, architecte, a présenté le projet d'un bel ouvrage, bien plus riche que les fascicules habituels de la Maison bourgeoise. Bien plus coûteux aussi. Le Comité suisse prendra contact avec nos délégués et ceux du groupe vaudois et l'on verra si l'initiative du groupe reste dans les prévisions de la S. I. A. L'entente paraît d'autant plus souhaitable à chacun des intéressés, qu'elle serait du plus grand avantage à la publication prévue.

Formulaire Banque cantonale vaudoise. — Les conditions, imposées par la Banque aux architectes en cas de crédits de construction, ont fait l'objet d'une correspondance avec le Comité central. Comme cet objet ne figure pas à l'ordre du jour de la prochaine assemblée, nous demandons au Comité central de nous renseigner sur l'enquête qu'il doit avoir ouverte à ce sujet dans le reste de la Suisse.

Reconstruction des villes. — M. CHAVANNES, ingénieur, représentant de l'Association belge-suisse, qui a intéressé à son initiative une commission formée de MM. BONJOUR, BRON, MERCIER, PIOT, POLAK et QUILLET, lit un rapport circonstancié d'où résulte que l'idée d'une exposition au Casino de Montbenon passe à l'arrière-plan et que l'activité des initiateurs semble se concentrer sur la création d'une Chambre suisse au Musée de Bruxelles. Le but limité de l'Association belge-suisse est de préparer une documentation abondante sur ce qui a été fait de mieux comme aménagement des villes modernes.

M. Ed. GUINAND, fait ensuite appel à la Société vaudoise en faveur des *Cours pour maçons, paveurs, ramoneurs, etc.* qu'il patronne et dirige après une interruption durant les deux premières années de guerre. Les subventions cantonale et communale ayant amené de nouvelles exigences, la caisse se vide et notre Société pourrait trouver ici un excellent but d'intérêt, soit matériel soit moral. Les programmes auraient en effet besoin d'être discutés et approfondis en vue d'une bonne utilisation du temps d'étude. La Société pense néanmoins que sa subvention doit dépendre de celle de la Société des Entrepreneurs, mieux à même de juger de l'opportunité de cette institution.

Le Secrétaire.

Visite à la Maternité. — Samedi 4 novembre, par un bel après-midi d'automne, une quinzaine de nos membres, conduits par l'architecte M. EPITAUX, ont visité les belles installations des Services de la Maternité et de la Clinique infantile à Gai Reveil, sur l'Hôpital cantonal. Ce vaste bâtiment, spacieux, confortable, accueillant, simple de lignes quoique d'un luxe discret à l'intérieur, fait le plus grand honneur à celui qui en assuma la direction avec une telle maîtrise dans le détail comme dans l'agencement général. L'Etat de Vaud possède maintenant un établissement modèle, qui, pour avoir tardé, n'aura que gagné à attendre. M. VERREV, président, remercia notre guide de son aimable conduite.

Association des anciens élèves de l'Ecole d'ingénieurs de Lausanne.

Le Comité insiste auprès de tous les membres de l'Association afin qu'ils veuillent bien lui faire parvenir le plus rapidement possible leurs adresses exactes, en indiquant en même temps s'ils désirent voir des modifications apportées à la notice qui concerne chacun d'eux; en effet, une nouvelle édition de l'annuaire étant en préparation, le Comité désire que les adresses et les indications de cet annuaire soient aussi exactes que possible.

BIBLIOGRAPHIE

Le principe de relativité, par E.-M. Lémeray. — Paris. Gauthier-Villars. Prix. Fr. 3,75.

Le principe de relativité a donné lieu à des controverses qui sont loin d'être terminées. Toutefois, il est en passe de modifier, non seulement nos conceptions sur l'espace et le temps, mais encore toutes les notions primitives de la mécanique et de la physique. L'ouvrage de M. Lémeray, que la librairie Gauthier-Villars vient d'éditer avec le soin qui lui est habituel, arrive d'autant mieux à son heure qu'il n'existe, en langue française, aucun exposé d'ensemble sur cette troublante question.

Pour donner plus de concision et de netteté à son exposé, l'auteur ne suit pas la méthode chronologique qui fait dépendre la dynamique de la relativité de l'électrodynamique. Il établit tout d'abord la transformation de Lorentz, dont il donne en particulier une démonstration originale et très élémentaire. Il en déduit ensuite la cinématique et la statique, cette dernière s'appuyant sur le principe des travaux virtuels restreint aux états infiniment voisins du repos.

Dans le chapitre consacré à la dynamique, l'auteur indique les modifications que subit la notion de masse et donne, avec la forme nouvelle que prennent les équations du mouvement d'un point libre, d'intéressantes applications relatives aux phénomènes où l'élasticité de la matière joue un rôle.

L'étude des forces qui s'exercent entre corps en mouvement vient ensuite, suivie des éléments de la dynamique, de l'électron et de la théorie de la gravitation.

Ajoutons encore que l'introduction contient un résumé des principales notations vectorielles qui facilite la lecture de cet ouvrage écrit avec une concision qui n'exclut pas la clarté et qui, sous un très petit volume, renferme une matière considérable.

B. M.